

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS
RESTAURANT SCOLAIRE /GARDERIE
« DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES »

Ecole Kalliste / Ecole PT BRACCINI

RENTREE 2023 – 2024

Les demandes de renouvellement des inscriptions en cantine et garderie ne sont pas automatiques, elles doivent être effectuées chaque année.

Inscription à déposer à la Mairie Annexe de Ville-di-Pietrabugno –
Maison du Cap - Service Scolaire VILLE-DI-PIETRABUGNO ou PAR MAIL
servicescolaire@pietrabugno.com

du 3 mai au 22 mai 2023

Les inscriptions à la garderie et à la cantine concernent **en priorité** les enfants scolarisés dont les deux parents travaillent.

Précision du fonctionnement de la cantine dans le règlement intérieur.

Conditions d'admission

- Fiche d'inscription dûment complétée et accompagnée des justificatifs demandés
- **Etre à jour dans le paiement des factures**

Documents à fournir (documents obligatoires)

- Justificatifs d'activité des deux parents
- 1 justificatif de domicile récent (- de 3 mois)
- assurance extrascolaire de l'enfant



Les parents n'ayant pas rendu les dossiers COMPLETS à la date du 22 mai 2023 pourront inscrire leurs enfants à compter du 1^{ER} septembre 2023: en fonction des places disponibles uniquement

Fiche d'inscription - Cantine et Garderie Périscolaire

ECOLE KALLISTE - Maternelle et Primaire

Parents (ou responsable légal)

Père

Nom Prénom :

Adresse :

Tél :

Email

Mère

Nom Prénom :

Adresse :

Tél :

Email

En cas de divorce ou de séparation, l'autorité parentale est exercée par :

Un des deux parents (précisez lequel) : Les deux conjointement

Facturation au nom de :

Autre personne à appeler en cas d'urgence et autorisée à récupérer l'enfant :

Nom Prénom :

Tél :

Enfant (s) Inscrit (s)

Nom/Prénom : Né e le : / / Classe :

Nom/Prénom : Né e le : / / Classe :

Nom/Prénom : Né e le : / / Classe :

INSCRIPTION RESTAURANT SCOLAIRE oui non

Fréquentation :

Tarifs cantine (voir au dos)

Semaine Complète **OU** Lun Mar Jeu Ven

▪ Régime sans porc : OUI

Problèmes particuliers à signaler concernant votre enfant

Allergie alimentaire Autres spécificités

* si votre enfant présente une PATHOLOGIE A RISQUES (allergies alimentaires, asthme, etc...),
un P.A.I. (projet d'Accueil Individualisé) est à établir avec l'école.

INSCRIPTION GARDERIE oui non

**L'inscription en garderie périscolaire du matin et du soir ne pourra prétendre à
à aucun changement et aucun remboursement.**

Le règlement de la garderie s'effectue semestriellement - 1ère facture septembre / 2ème facture février
selon le quotient familial - les tarifs sont sur le site www.pietrabugno.com

N° Allocataire C.A.F. :

Horaires 7h30 / 8h20 **Garderie du matin**

16h30/18h15 **Garderie du soir**

Garderie matin et soir

(à remplir uniquement si votre enfant ne fréquente pas la cantine)

dérogation exceptionnelle avec justificat de travail

GARDERIE 11 h45 / 12H15

Je m'engage à vous signaler tous changements modifiant les indications mentionnées sur cette fiche.

Date : / / 2023

SIGNATURE DES PARENTS :